

L'EXCUSE BUDGETAIRE : TROP FACILE

Le Port, le 25/10/2026

Après l'abandon ou le report de nombreux projets pourtant indispensables au bon fonctionnement du CD le Port notamment :

- **La restructuration des bâtiments du quartier bas,**
- **La restructuration de la PEP quartier haut,**
- **La construction d'un bâtiment PMR,**
- **La réfection du parking du personnel, avec l'installation des bornes électriques,**
- **La construction d'une salle de sport destinée aux personnels,**

Voilà désormais que même les demandes les plus élémentaires semble devenir IMPOSSIBLES à satisfaire !

Quel que soit le problème soulevé par les représentants lors des CSA ou par les agents lors des rapports de détention, la réponse semble désormais toute trouvée :

« IL N'Y A PLUS D'ARGENT ! » OU SA LA PASSE ???

Plus d'argent pour la commande **des dotations en uniformes des personnels**, alors que dans les autres établissements, la distribution est en cours.

Plus d'argent pour **l'achat de fournitures pour le personnel administratif.**

Plus d'argent pour faire **appel à une entreprise spécialisée dans l'entretien et la maintenance des installations de climatisation.**

Plus d'argent pour remettre **en état les chambre de passage et permettre leur réouverture.**

Plus d'argent pour **aménager les vestiaires des femmes quartier haut.**

Plus d'argent pour **fiabiliser les installations de sécurité (réparation des trous dans les concertinas, relamping des chemins de ronde, sécurisation atelier technique) et remettre en état l'allée centrale quartier haut.**

Plus d'argent pour mettre en place une équipe ELSP de la même envergure que les équipes hexagonales.

Plus d'argent pour assurer correctement la gestion quotidienne de la détention (commandes des matelas, produits d'hygiène).

Au CD le Port, les restrictions budgétaires sont désormais invoquées à toutes les sauces pour justifier l'inaction et le mépris des conditions de santé et de sécurité des agents.

A quoi servent les réunions et les instances de dialogue social si les mêmes problèmes reviennent sans cesse.

Face à cette situation préoccupante, l'UFAP UNSa Justice du CD le Port réclame :

- L'attribution d'une enveloppe budgétaire exceptionnelle et suffisante permettant de répondre dans les meilleurs délais aux besoins urgents des personnels et aux impératifs de sécurité ;
- De respecter les engagements tenus concernant les travaux et les projets toujours en attente.

En l'absence de réponses concrète et face au non-respect des engagements pris, L'UFAP UNSa Justice CD le Port prendra toutes ses responsabilités.

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice CD Le Port